

Lettre ouverte aux membres de la CFVU et aux membres des commissions d'examen des vœux

Dès la semaine dernière, le constat a été fait par un certain nombre de membres des commissions d'examen des vœux que malgré de nombreuses heures de travail, ils et elles se trouvaient dans **l'incapacité de classer les candidat.es**.

Au-delà du fait que le classement ordonné associé à une capacité d'accueil soit une brèche ouverte vers la sélection à l'entrée de l'Université, les causes techniques qui rendent le classement impossible sont également nombreuses et l'on peut notamment évoquer :

- Le manque de données fournies par ces candidat.es en fonction de leur filière d'origine. Par exemple, quelle pondération donnée à une note en biologie si tou.te.s les candidat.es n'ont pas suivi une filière intégrant la biologie en terminale ? L'outil d'aide au classement apparaît comme inadapté pour traiter l'ensemble des données et aboutir à un classement cohérent et équitable. Une absence d'égalité de traitement entre des dossiers en fonction des « bacs » d'origine apparaît comme une évidence une fois que le travail entre dans le concret. Cette égalité de traitement est rendue impossible par des données qui ne sont pas comparables.

- Par ailleurs, il apparaît très rapidement qu'un très grand nombre de dossiers sont tout à fait équivalents ce qui rend difficile, voire impossible, de discriminer et de classer finement les dossiers. Le travail d'attribution de points et classement au millième aboutirait in-fine à un classement arbitraire de dossiers de qualité quasi-équivalente et surtout il ne garantirait en rien la sélection des meilleurs dossiers tant la corrélation entre les notes de ces candidat.es et leur réussite ultérieure est aléatoire. Si la corrélation entre réussite et notes du secondaire est forte pour les deux extrémités du classement, elle est en revanche très faible au centre de la distribution, là même où le nombre de dossiers d'une valeur équivalent est justement très grand.(voir Pierre Merle, 2017).

- L'autre remarque faite par la majorité des membres des commissions est le fait que la lecture des projets de formation motivés et des CV est impossible à réaliser, mais qu'elle est également vaine. Quelles indications peuvent en effet donner 20 lignes d'une lettre de motivation écrite par « on ne sait qui » et qui peut vérifier les éléments de CV ?

Par ailleurs, l'intégration des étudiant.es en réorientation dans Parcoursup occasionnera des listes d'attentes considérables. Nombreux/ses sont les étudiant.es qui se sont en effet inscrit.es sur Parcoursup au cas où ils/elles ne pourraient poursuivre leur cursus actuel (IUT, PACES...) et qui ne se désinscriront pas lorsqu'ils/elles seront finalement accepté.es en deuxième année. Apparaîtra alors une longue liste d'étudiant.es fantômes en septembre ...moment où il sera trop tard pour faire remonter d'autres étudiant.es.

Enfin, les moyens pour mettre en œuvre les « oui si » ne sont toujours pas connus et semblent de toute évidence insuffisants au regard des investissements annoncés nationalement. Comment pourrions-nous donc les mettre en œuvre ? Et si nous ne les mettons pas en œuvre, à quoi bon classer et travailler au repérage des étudiant.es qui auraient besoin d'un parcours adapté ?

Finalement, utiliser l'outil c'est reproduire les mêmes effets que le tirage au sort en le généralisant aux filières qui ne seraient pas en tension. De plus, au final, le classement rendu sera modifié par le rectorat sur la base de quotas non communiqués à ce jour (boursiers et extérieurs). A quoi sert donc de classer ?

Face à ces difficultés, dont la liste n'est pas exhaustive, une alternative se dessine. Devant l'incapacité à traiter les dossiers équitablement, et au-delà de notre refus de voir se généraliser la sélection, **nous invitons les membres des commissions d'examens des vœux :**

- soit à **ne pas utiliser l'outil**, ne rien rendre, et bloquer le système pour alerter sur son absurdité

- soit à **adopter le classement ex æquo pour tous et toutes les candidat.es** et répondre OUI à tou.te.s dès la première publication des résultats, seule façon d'avoir une vision juste des effectifs souhaitant effectivement rejoindre nos formations et pouvoir ensuite régler les situations là où se situeront EFFECTIVEMENT (et non par supposition) les sureffectifs. Cette solution a par ailleurs le mérite de ne pas laisser dans des situations de stress inacceptables les milliers de candidat.es du milieu du classement qui risquent de se retrouver en attente partout à partir du 22 mai.

Les signataires : CGT, SUD, SNESUP-FSU